Nations Unies S/2000/273

Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mars 2000

Original: français

Lettre datée du 31 mars 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai le regret de vous informer que les troupes des armées régulières rwandaises et ougandaises renforcent actuellement leurs positions autour de la ville de Kisangani.

Mon gouvernement est fortement préoccupé par ces déploiements qui risquent de provoquer un second affrontement entre les armées de ces pays agresseurs à la République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité se souviendra des affrontements dans cette même ville martyre en août 1999, lesquelles se sont soldés par la mort de centaines de civils congolais.

Mon gouvernement qui déplore cette situation demande de nouveau au Conseil de sécurité, en tant qu'organe principal onusien de maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'assumer pleinement ses responsabilités et de demander le retrait immédiat de ces troupes du territoire national congolais.

Mon gouvernement demande également au Conseil de sécurité de constater et de condamner fermement ces manoeuvres militaires et ces nouvelles violations flagrantes de l'Accord de Lusaka et des dispositions pertinentes de la résolution 1291 (2000) du Conseil de sécurité perpétrées par ces deux pays.

Mon gouvernement saurait gré au Conseil de sécurité d'aller au-delà de la simple constatation des offensives que mènent ces pays en territoire congolais et de condamner avec force l'agression dont est victime la République démocratique du Congo depuis le 2 août 1998 par la coalition armée de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo invite le Conseil de sécurité à oeuvrer inlassablement et à n'épargner aucun effort afin que cette horrible situation de guerre qui aggrave la misère du peuple congolais puisse prendre fin au plus tôt.

00-37399 (F) 310300 310300

Mon gouvernement vous prie de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mwamba **Kapanga**